

SAINTE-MARIE

Bien remplir son constat



Les futures assureuses tiennent à ce que vous remplissiez bien votre constat. (Photo Emmanuel Grondin)

Grâce au BTS assurance du lycée Le Verger à Sainte-Marie, les jeunes venus hier à la médiathèque de Sainte-Marie ont appris à bien remplir un constat d'accident.

Hier, dans le cadre des rencontres de la sécurité qui se déroulent un peu partout dans l'île, la médiathèque de Sainte-Marie accueillait des ateliers de sécurité routière.

S'y retrouvaient les incontournables voiture tonneau et l'atelier d'addictologie. Celui-là même, où lunettes déformantes sur les yeux, le participant se retrouve comme sous alcool ou autres substances dangereuses au volant. La manifestation, montée par la mairie et la Mission locale Nord en partenariat avec la préfecture, recevait aussi un atelier que l'on ne voit nul part ailleurs.

A côté du simulateur de deux-roues, de la projection de films suivis de débats ou encore de l'exposition montée par la médiathèque, les élèves de deuxième année de BTS assurance du lycée Le Verger proposaient une session pour apprendre à bien remplir son constat d'accident à rendre à son assurance.

« C'est une tradition depuis les quinze ans d'existence du BTS, les élèves expliquent à d'autres comment bien remplir le fameux constat pour éviter les litiges, décrit Jean-Yves Coindin, en général, nous faisons ça dans notre établissement, c'est une bonne façon de terminer l'année scolaire », poursuit le professeur.

Les erreurs

« Il faut bien le remplir, expliquent Célia et Coline, c'est indispensable pour que les assurances déterminent au mieux les responsabilités, surtout s'il y a des blessés ». Les douze élèves présents hier – 11 filles et un garçon, ce qui est une bonne image de la répartition des sexes dans la filière puisque le BTS assurance deuxième année du Verger compte 3 garçons sur 23 élèves – ont vu lors de stages les erreurs les plus fréquemment commises.

« Les gens se demandent souvent comment faire quand l'autre ne veut pas remplir le constat, explique Célia. Il faut, dans la mesure du possible, prendre l'immatriculation de l'autre véhicule, ensuite il faut bien le remplir et le signer ». C'est comme cela que votre assurance pourra se tourner vers celle de l'autre personne impliquée dans l'accident. « Il faut, s'il y a des témoins, surtout leur demander de

raconter ce qu'ils ont vu », souffle une autre élève.

Les élèves ont insisté sur un autre point très important: « Trop souvent les constats ne rendent pas bien compte des événements, explique Manon, l'assureur découvre la bonne version quand l'assuré vient la lui raconter, mais il faut bien comprendre que c'est ce qui est écrit qui compte. Il faut que cela soit cohérent ».

Il n'est pas donné à tous de savoir dessiner, mais sur le constat d'accident, il faut faire un effort, non pas pour reproduire votre voiture de façon réaliste, mais pour vraiment indiquer les bonnes parties abîmées à l'aide de croix. « Il y a des personnes qui ne mettent pas les croix au bon endroit », raconte incrédule une jeune élève.

Une personne de confiance

Et si l'on n'est pas d'accord avec le constat ? « Il faut l'écrire, vous devez le signaler sur la feuille », explique Manon. La jeune fille poursuit: « Lors d'un des mes stages, j'ai croisé un cas du genre. Dans ces moments-là, il faut rappeler l'autre partie et remplir un nouveau constat ». Prendre le numéro de l'autre personne est donc plus que nécessaire et n'oubliez pas ceux des témoins.

Les élèves sont aussi conscients qu'une des parties impliquées peut parfois se révéler violente physiquement ou dans ses propos. C'est plus facile à dire qu'à faire, mais ne vous laissez pas impressionner au point de remplir le constat en votre défaveur.

En parlant de violence, les assureurs ne sont pas toujours très bien vus de leurs clients. Les jeunes suivent donc des cours de gestion de conflit mais Jean-Yves Coindin nuance le préjugé: « Un assureur c'est aussi pour beaucoup de gens une personne à qui on vient tout raconter et à qui on fait confiance enfin celui-ci préférera toujours quand vous respectez les règles de sécurité routière ».

Cela fait 15 ans que le lycée Le Verger a ouvert sa section assurance en BTS, c'est le seul établissement public qui offre cette formation. Celle-ci accueille de façon mixte des élèves du système scolaire et des apprentis.

Gabrielle CHARRITAT